

BUREAUX RUE NAIN, 1,

ROUBAIX-TOURCOING :

Trois mois. 12 fr
Six mois. 23
Un an. 44

L'abonnement continue, sauf avis contraire

JOURNAL DE ROUBAIX

QUOTIDIEN, POLITIQUE, INDUSTRIEL & COMMERCIAL

DIRECTEUR-GERANT : A. BEBOUX

Le Nord de la France.
Trois mois. 14 fr
Six mois. 26
Un an. 48

ANNONCES : 20 centimes la ligne
RECLAMES : 25 centimes
— On traite à forfait

On s'abonne et on reçoit les annonces : A ROUBAIX, aux bureaux du journal, rue Nain, 1; A TOURCOING, chez M. Vanaverbeck, imprimeur-libraire, Grande-Place; A LILLE, chez M. Béghin, libraire, rue Grande-Chaussée; A PARIS, chez MM. Havas, Lafite-Bulier et C° place de la Bourse, 8; BRUXELLES, à l'Office de Publicité, rue de la Madeleine.

BOURSE DE PARIS

DU 16 MAI 1872
51 97 1/2
78 80
87 90

(Voir à la troisième page les dépêches commerciales)

ROUBAIX, 16 MAI 1872

ELECTION D'UN DEPUTE à l'Assemblée nationale

CANDIDAT

du comité conservateur libéral

M. BERGEROT

MAIRE D'ESQUELBECCO,

Membre du Conseil général

BULLETIN QUOTIDIEN

Nous avons reçu d'une source parfaitement sûre, par une lettre du 9 et une dépêche du 13, des nouvelles d'Espagne, qui contredisent celles que transmet l'Agence Havas. Don Carlos n'a pas un instant quitté l'Espagne, comme on l'a dit; il y est à la tête de ses partisans et n'a point lieu de se plaindre de la tournure que prennent ses affaires; tant s'en faut. Le gouvernement de Madrid a exagéré outre mesure et à bon escient l'importance de l'affaire d'Orcequieta; d'ailleurs, il n'y a pas de jour où il ne transmette sciemment des nouvelles fausses. Les chefs carlistes Elio et Ceballos, avec les partides qu'ils commandent, ont rejoint la colonne du Cabecilla Murandi. Les forces carlistes s'agglomèrent chaque jour, les bataillons s'organisent rapidement et leur armement se complète.

Une troupe de partisans s'est emparée ces jours-ci, à Salbaterra d'un train de chemin de fer qui transportait une batterie d'artillerie (6 pièces) avec ses attelages et ses caissons approvisionnés. On nous annonce aussi que les carabiniers de Gueredo ont été battus aux Aldeides par la guerrilla de Miranda. Enfin, les succès des troupes carlistes aux environs de Bilbao sont positivement confirmés. Les provinces insurgées sont donc loin d'être pacifiées, comme le prétendent les dépêches du gouvernement d'Amédée. Mais la Gazette officielle, de Madrid, et l'Agence Havas ne cessent de chanter victoire que le jour où le prince italien, transplanté par quelques intrigants sur le trône d'Espagne, sera forcé d'abandonner honteusement et précipitamment son éphémère royaume.

Le Parlement prussien discutait, ces jours derniers, une proposition tendant à supprimer l'impôt sur le sel, à partir du 1er janvier prochain.

M. de Bismark a fait du rejet de cette proposition une question de cabinet: il a menacé de se retirer. Ces menaces sont des moyens de rester au pouvoir, et nous les connaissons. Mais ce qu'il y a eu de curieux dans la harangue du grand chancelier, c'est sa conclusion; elle est digne d'un disciple de Machiavel. La voici: L'impôt le plus nécessaire à l'em-

pire, a-t-il dit, a toujours été désigné comme le plus funeste pour le pauvre; je dois dire que je range des arguments de ce genre dans l'arsenal de cette hypocrisie politique (Oh! oh!) qu'on croit permise sur le terrain politique et qu'on se permet à soi-même et aux autres. Vous le voyez, messieurs, je n'excepte pas moi-même. A l'occasion, j'use de ces procédés comme les autres.

L'aveu ne pouvait être plus complet et plus solennel; le monde saura désormais que M. de Bismark use comme les autres, et nous dirons plus habilement que les autres, de « l'hypocrisie politique ».

Et le même M. de Bismark disait dernièrement, par opposition à la France, où il déclare que le sentiment du droit paraît complètement oublié: « Un très-haut degré d'éducation morale, ainsi que le sentiment de droit et d'honneur sont particuliers au peuple allemand. » C'est pourquoi, sans doute, il se laisse diriger par « l'hypocrisie politique ».

Dans la dernière séance du Reichstag, M. de Bismark a déclaré qu'on ne devait pas, à Berlin, être étonné ou froissé outre mesure par le refus qu'a fait le Saint-Père d'agréer le cardinal Hohenzollern comme ambassadeur d'Allemagne. — Le prince chancelier a annoncé que le gouvernement impérial songeait à nommer un autre ambassadeur.

Lettre de Paris

(Correspondance particulière du Journal de Roubaix.)

Paris, 15 mai 1872.

De l'honnêteté en matière politique

Le débat qui domine toutes les causeries, dans l'Assemblée, c'est l'antagonisme de l'Empire et de la République, tel qu'il va se mettre demain en scène par l'interpellation de M. Rouher.

Disons un mot de ce spectacle, où la droite pourra trouver, pour peu qu'elle le veuille, agrément et profit.

Depuis huit jours, nous en avons déjà un avant goût. C'est une véritable rivalité de scandales, une course au clocher de dénonciations mutuelles.

Au départ, on ne peut méconnaître que Rabagas n'ait gagné du terrain, grâce au rapport d'Audiffret. Mais depuis lors, les jockeys du vice-empereur ont fourni une belle course. Ils s'agitent dans les couloirs en nous donnant les prémisses des arguments de M. Rouher qui s'étaient déjà dans le Pays et la Patrie. Si nos agents vous ont volé, disent les Bonapartistes, c'est que vous les avez laissés faire. Nous avons été plus prudents que cela, et grâce à nos états résolutaires, M. Cholet était avec nous un parfait gentilhomme. Au surplus, ajoute un anonyme de la Patrie, nous nous défions de vos chiffres; il est constant qu'en 1870, nous avions 1,200,000, chassepots; vous n'aviez donc aucun besoin d'acheter des fusils. Si ce n'est pour enrichir vos créatures.

A ces critiques les avocats de Rabagas trouvent aussi réponse. Nous avions 1,200,000 fusils au moment de la guerre, disent-ils? Pourquoi pas le général Pajkoo a-t-il encore éprouvé le besoin d'en acheter à M. Cholet? Et puis, ces traitants habiles qui nous ont si bien volés, à qui en devons-nous la connaissance, si ce n'est à l'Empire qui traitait avec eux depuis la guerre de Crimée? Si nous avons été volés, qui donc avait fait l'éducation des voleurs?

Vous voyez d'ici l'physionomie de la droite, prêtant l'oreille aux deux parties, avec cette conclusion morale: « Je crois, mais foi, qu'ils ont toutes deux raison. » Quelle admirable situation ce débat ne fait-il pas au partisan archiste! Qu'il me tarde de le voir séjurer en juge du camp, tenir un compte scrupuleux des accusations mutuelles, laisser les deux rivaux se déshonorer à l'envi. On prétend que c'est M. Ducreux qui demande à conclure. J'espère bien que la droite ne lui laissera pas ce soin. Vous représentez-vous des orateurs tels que M. Lucien Brun, M. Erniel ou Monseigneur d'Orléans, montant à la tribune à la suite de Rabagas et au vice-empereur pour y commenter, en matière de péroraison, le texte suivant: « De l'honnêteté en matière politique? »

On affirme que M. Thiers, dans ses moments de belle humeur, se laisse parfois aller à faire l'éloge de la probité de la droite. De même qu'on dit d'une laide fille: C'est une bien bonne personne, ainsi M. le président de la République disait, naguère, avec son inimitable sourire: Cette excellente honnêteté! Ce sont de bien honnêtes gens! Ne pouvez-vous pas qu'il y avait, en ce moment, une bien bonne comédie à jouer à la tribune, en venant rendre au chef du pouvoir son indignité sourde, tout en pensant charitablement les pites des mécontents de la loi.

Il est donc vrai que l'honnêteté a du bon, même en politique.

Certains gens désespèrent du parti légitimiste et de son chef parce que nous sommes trop honnêtes. Nous ne sommes pas de notre temps, nous dit-on, et pour marcher sur cette terre, il ne faut pas craindre de poser les pieds dans la boue. Comprenez-vous maintenant ce que fait M. le comte de Chambord en exil, tandis qu'il pourrait, comme d'autres, venir en France se mêler à toutes les intrigues, frapper à toutes les portes, exploiter toutes les vacances du pouvoir, toutes les détresses nationales et passer des marchés avec M. Cholet? Comprenez-vous pourquoi monseigneur aime mieux, dans ses manifestes, braver tous les préjugés que se déshonorer par une dissimulation? Ce qu'il fait en exil? Il y garde sa dignité. Ce qu'il tient en réserve, c'est l'honneur de la France, pour nous le rapporter intact le jour où les partis se seront jetés assez de boue à la face.

HENRI DELPECH.

La dernière séance de l'Assemblée n'a pas eu une bien grande importance; non à raison de la question discutée, puisqu'on a inauguré la grande loi relative au droit d'association, mais à cause de l'orateur qui l'a traitée. C'est M. d'Haussonville qui a occupé à lui seul une

grande partie de la journée par un discours débité avec beaucoup d'aisance, mais qui n'était qu'une amplification d'avocat stagiaire, sur le droit d'association. M. d'Haussonville est un de ces jeunes vieux qui, avec MM. Duvergier de Léran, Paul de Rémusat, appartient à l'école des libéraux de 1830, aujourd'hui républicains qui demandent la liberté absolue du droit d'association, sans se préoccuper d'asseoir la société sur des bases assez solides pour la prémunir contre les périls que ce progrès peut entraîner à sa suite. Il est certain que sous un gouvernement fort et honnête, l'association libre est un progrès, non un péril. Mais il serait très-possible que, dans l'état actuel de notre pays, les mêmes principes produisissent des résultats opposés. Aussi la majorité, tout en applaudissant avec sa bienveillance habituelle aux débuts heureux du jeune député, réserve à elle son opinion sur la loi elle-même jusqu'au moment où elle en connaîtra mieux l'économie et l'esprit, d'après les commentaires qu'en donnera la commission.

Un seul incident a animé la séance, c'est celui où M. Rouher a été mis en cause; car ce personnage a, pour le moment, le don d'occuper la curiosité plus que de raison. La Chambre avait à ratifier notre convention postale avec l'Allemagne. Cette convention fait à nos vainqueurs la part du lion, cela va sans dire. Mais il va sans dire aussi que personne n'y peut rien, la raison du plus fort étant toujours la meilleure. Aussi l'immense majorité de l'Assemblée pensait-elle que le parti le plus digne devait être de voter cette loi en silence et d'éviter les récriminations qui retournent le poignard dans la plaie. Le gouvernement était donc assuré du succès. Mais quelques députés ont cru de leur devoir de protester contre les imperfections de la loi. M. de Ravinel, entre autres, a constaté que la méthode de politique qu'elle inaugurerait était l'œuvre de l'empire et l'un des faits les moins honorables pour l'administration de M. Vandal qu'il a qualifié sévèrement.

M. Rouher, qui est à l'affût d'une occasion de préparer son entrée en scène pour le 22 mai, n'a pas voulu laisser échapper cette circonstance pour essayer sa voix en défendant, sans péril, un fonctionnaire de l'empire. Il a donc pris la parole pour dire que sur la loi postale, il se déclarait un véritable ministériel. Puis, la main sur son cœur, il a fait avec la volenté d'un chef de cabinet, l'éloge de la loi actuelle et de l'ancienne administration. Il était bien sûr de ne pas trouver de contradicteur, puisque la gauche est en ce moment l'alliée du pouvoir qui présente la loi. Quant à la droite, elle a encore plus de patriotisme que de mépris pour l'empire. Elle a laissé passer la mise en scène sans l'honorer de la moindre critique. M. Dahirel a, d'ailleurs, parfaitement caractérisé la situation par un mot. Cet honorable député fait partie de la commission qui présente la loi. Au nom de ses collègues, il avait à répondre aux orateurs qui l'avaient attaqué et qui demandaient qu'elle fût renvoyée. Pour répondre à cette demande, M. Dahirel est monté à la tribune, après

M. Rouher, et s'est contenté de prononcer ces simples paroles: La commission ne voit aucun motif pour qu'on lui renvoie une loi qu'elle a rédigée avec le plus grand soin. Nous pourrions nous poser la question des vœux qu'a exprimés le pouvoir et que l'Assemblée nous aurait adoptés avec nous dès le commencement de cette discussion, mais nous, pour cela, besoin des lumières de l'honorable M. Rouher. Ces mots ont été couverts d'applaudissements partés de tous les côtés de la salle.

Le Journal officiel, tout honteux, se décide à publier la nomination de M. Jules Ferry, comme représentant de la France à Athènes. Voilà par quels soins notre diplomate est appelé à servir les intérêts et la dignité de notre pays! De pareils actes prouvent que M. Thiers reste inféodé aux hommes de 9 septembre. C'est la cause des troubles et des inquiétudes de notre situation. La France ne se relèvera jamais tant que M. Thiers n'aura pas le courage de rompre ces funestes liens.

Il devient toujours très-difficile d'avoir des nouvelles régulières et exactes d'Espagne. Pendant ces derniers jours, sont arrivées, au moins, expédiées de la frontière française à Mme la duchesse de Madrid ont été supprimées. S. A. avait pu recevoir, le 13 mai, une lettre du Roi, datée du 9 et deux dépêches des 11 et 12 mai; elles se montraient très satisfaites de la marche des opérations. Il y a tout lieu de croire exacte la nouvelle de la prise par les carlistes d'un convoi chargé d'artillerie.

DE SAINT-CERON

Lettre de Versailles

Versailles 15 mai.

Le général de Cissey. — Le procès Bazaine.

Au cours de la séance d'avant-hier, M. Keller a déposé le rapport de la commission chargée de l'examen du projet de loi relatif à la formation du conseil de guerre qui doit juger le maréchal Bazaine. Vous avez suivi cette affaire, et vous savez quelle émotion s'était produite dans la Chambre à la lecture de l'exposé des motifs du projet de loi, exposé où le ministre de la guerre visait seulement la lettre par laquelle le maréchal Bazaine demandait à être jugé et non par les sévères conclusions du conseil d'enquête, ainsi que cela avait été convenu. On ne s'expliquait pas ce changement qui a excité la plus vive surprise. A la suite de cet incident, le soir même, la démission du ministre fut annoncée; tout cela, depuis huit jours, s'est un peu calmé; le rapport de M. Keller maintient la rédaction du ministre de la guerre, mais la fait précéder de considérations qui visent les conclusions du conseil d'enquête et qui expriment le regret qu'elles aient été omises dans l'exposé du ministre. — Quant à la retraite du général de Cissey, elle est différée, mais elle est toujours certaine. Il ne faudrait pas croire que cette démission ait pour cause unique l'incident que je rappelle. Il y a longtemps que l'honorable général désire se retirer: C'est un hom-

FEUILLETON DU JOURNAL DE ROUBAIX DU 17 MAI 1872

— 13 —

LA TERRE PROMISE

PREMIERE PARTIE

LE DOIGT DE DIEU

CHAPITRE XVI.

L'aveu.

(Suite)

— Allons voir la maison, d't bientôt André.

Un sentier y conduisait, et ils le prirent.

Madeleine, à mesure qu'elle approchait, ralentissait son pas, une vague inquiétude se lisait sur son visage. Près d'entrer dans la maison, elle s'arrêta toute tremblante.

— Qu'avez-vous? lui demanda André, — Rien, répondit-elle.

Une partie du rez-de-chaussée avait été transformée en salle à manger, l'autre en un salon; son mari fut enchanté de ce changement.

Restait le premier, — l'unique étage. Trois pièces qui se communiquaient à l'intérieur et ouvraient sur le carré, le composaient.

— Que pensez-vous de la chambre d'Amaury? dit Madeleine en montrant à André un cabinet meublé avec une simplicité charmante.

— C'est un petit paradis, répondit-il. Puis, il poussa la porte du cabinet, et la chambre de Madeleine s'offrit à ses regards.

Elle était tendue d'un papier brun à raies vertes. A droite on voyait un lit en noyer avec de grands rideaux blancs; à gauche, un buffet également en noyer; contre la fenêtre, deux fauteuils, une table ronde; et au-dessus de la cheminée un petit miroir.

— Mais c'est votre chambre de la rue St-Lazare! s'écria André dont le visage exprimait le plus vif étonnement.

— Entrons chez vous, lui dit Madeleine en l'entraînant dans la troisième chambre.

A peine André fut-il entré qu'il poussa un cri. Sa couchette en bois peint, de la rue Saint-Lazare, sa table, ses trois chaises, son unique rayon de bibliothèque, sa vieille commode lambrée de cuivre ve-

— Mais c'est aussi ma chambre! murmura-t-il bientôt en s'appuyant contre le mur.

Il se fit un moment de silence.

Madeleine le rompit.

— Oui, c'est votre chambre de Paris, dit-elle en tenant ses yeux baissés, comme celle-là est la mienne; rien ici n'est changé que nous.

Elle s'arrêta, puis reprit:

— André, prononcez un mot, et je redeviendrai pour vous la Madeleine de la rue Saint-Lazare que vous aimez d'une affection si tendre, et vous, vous serez pour moi ce que vous êtes déjà, l'êlu de ma reconnaissance et de mon cœur.

— O Madeleine, répondit André d'une voix étouffée, c'est la vie, c'est le bonheur, c'est le ciel que vous me faites entrevoir! Oh! mais non, ajouta-t-il presque aussitôt, ce que je vois, ce que j'entends est un songe... Oh! ne me réveillez pas, Madeleine, ne me réveillez pas!

— André, André, je vous aime! lui dit sa femme en se jetant dans ses bras.

CHAPITRE XVII

Un regard en arrière.

Maxime, dont le lâche abandon était Madeline sans la présence d'André Morin, languit, quelques jours après son départ de la rue Saint-Lazare, dans

l'attente qui conduisait au château de son père.

Son visage était triste, et dans ses yeux mornes se devinait le repentir. Son amour pour Madeleine, usé si rapidement par la misère, ne pouvait plus, comme l'oiseau de la fable, renaître de ses cendres; mais le souvenir de cette pauvre enfant délaissée loin de la France, sous le double coup du désespoir et de la honte, se dressait devant lui. Puis il songeait bientôt à son fils tant aimé qu'il ne devait plus revoir, et dont la vie allait s'écouler obscure et misérable! Par moment une larme mouillait ses yeux, et il s'arrêtait incertain s'il poursuivrait sa route ou s'il reviendrait sur ses pas.

Tout à coup, le château sortit du milieu de l'épais rideau d'arbres qui le cachait à ses yeux. Il lui sembla de loin voir sa mère lui faire signe d'aller en avant, et quand cette vision se fut dissipée, Amaury et Madeleine étaient loin de sa pensée et de son cœur.

Peu de temps après, la grille du vieux manoir s'ouvrait devant lui, et il courait s'agenouiller sur le tombeau de sa mère.

Monsieur Brémont était dans la grande salle du château, gravement assis, lorsque Maxime parut à ses regards. A la vue de son fils, il fit un mouvement comme pour lui ouvrir les bras. Puis bientôt, honteux de sa faiblesse, il lui dit d'une voix sévère.

Le jeune homme se précipita à ses genoux.

— C'est bien, reprit-il en l'arrêtant.

Maxime, dont l'élan de tendresse fut soudainement comprimé par cet accueil glacial, se releva en silence.

— Je vous ai fait préparer un appartement, continua M. Brémont, vous pouvez vous y installer.

Maxime le salua et sortit. Huit jours s'étaient écoulés. Maxime ne voyait son père qu'aux heures de repas, et nulle affectueuse parole, nulle tendre expansion n'avait rompu l'uniformité cérémonieuse qui présidait à ces rapides entrevues. Se renfermant dans une dignité impitoyable, l'ancien armateur semblait avoir oublié qu'il fut père.

Du reste, aucun reproche du passé; à ses yeux, c'eût été déroger.

Dans le premier moment, Maxime lui fut gré de ce silence; puis lui apparurent en fin son véritable jour, cette indulgence revêtit le caractère d'une condamnation tacite, et dès lors il ne vit plus dans M. Brémont un père, mais un maître inflexible, mais un juge à la façon de ceux du conseil des Dix à Venise, muets et tuant dans l'ombre.

Un soir, M. Brémont annonça à son fils qu'ils iraient le lendemain rendre visite à l'un de ses vieux amis.

Le lendemain, Maxime arriva dans une magnifique propriété, sans savoir le nom de l'homme devant qui il allait se trouver.